

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

## **SAMEDI 12 OCTOBRE 1918**

Vingt soldats canadiens, prisonniers, défilent ce midi boulevard du Nord, gardés par quatre soldats boches. Et voilà tout de suite le centre de la ville en fièvre. C'est au milieu d'une foule énorme, poussant des « *hip, hip, hurrah !* », des « *Vive l'Angleterre !* », « *Vive la Belgique !* », « *Vive le Roi !* », « *Vive l'armée !* » que la petite troupe, sortie quelques instants auparavant de la gare du Nord, arrive place De Brouckère.

Les quatre Allemands qui escortent les Canadiens sont débordés et, devant les manifestations bruyantes de la foule, ils renoncent à intervenir.

Les Canadiens, eux, gardent au milieu de la cohue et du tapage un flegme imperturbable. Ils n'ont pas assez de leurs bras pour porter tous les présents dont on les accable : paquets de cigarettes et vivres variés. On dévalise à leur intention la charrette d'une marchande de raisins, on leur apporte des verres de bière.

Les prisonniers sont dirigés vers la place Rouppe pour y prendre le tram. Une femme, dont

le tablier est lourd de pains coupés en quatre, pleure de ne pouvoir s'approcher de ceux à qui elle les destine. Des curieux sont montés sur le toit des voitures du tram pour mieux ovationner. Comme l'heure du départ du tram est encore éloignée, les Allemands imaginent de diriger leurs prisonniers vers un café de la place, espérant les arracher ainsi à l'enthousiasme croissant de la foule. Celle-ci les suit dans l'établissement ; des femmes, dans leur enthousiasme pour nos alliés canadiens, se jettent sur les prisonniers et leur coupent les boutons de la tunique pour les garder comme souvenirs !

Les quatre Allemands chargés de garder les Canadiens finissent par se croire en danger et tirent leurs revolvers.

Les manifestations se poursuivent ainsi jusqu'au moment où le vicinal démarre. Les voitures dans lesquelles les quatre Allemands ont pris place avec les soldats canadiens sont envahies. Des grappes de voyageurs sont accrochées aux marchepieds et sur les toitures, les curieux de tantôt demeurent stoïquement. Impossible de les déterminer à quitter cette dangereuse plateforme. Les agents du tramway, après s'y être vainement employés, donnent le signal du départ, et c'est dans ces conditions que le vicinal de la place Rouppe fait son premier voyage portant des Bruxellois sur une impériale improvisée.

\* \* \*

Après leurs vains efforts pour obtenir de l'Empereur Guillaume et des précédents chanceliers le respect des lois divines et humaines, les sénateurs et députés belges présents dans le territoire belge occupé décident de faire une dernière et suprême tentative auprès du prince Max de Bade, pour obtenir la cessation des déportations.

Lettre magnifique, qui marque d'une ultime flétrissure ceux qui mangèrent leur parole et qui continuèrent de martyriser la Belgique après avoir promis de cesser leurs abominations. En voici le texte, tel qu'il a été transmis aujourd'hui même :

Bruxelles, le 12 octobre 1918

A Son Altesse le Prince Max de Bade,  
Chancelier de l'Empire Allemand,

à Berlin.

Altesse,

Depuis bientôt deux ans, les sénateurs et députés belges n'ont cessé d'élever des protestations indignées contre l'un des procédés les plus odieux qu'ait appliqués l'autorité militaire allemande en pays occupé, à savoir : l'enrôlement forcé, pour les travaux de guerre, des citoyens non combattants.

Le 8 novembre 1916, au moment où commençaient les déportations en masse, vers l'Allemagne, des soi-disant chômeurs, c'est à Son

Excellence le Baron von Bissing, gouverneur général en Belgique, que nous fîmes entendre les plaintes ardentes des travailleurs belges. A notre requête, se joignaient d'émouvants appels de l'Episcopat, de la Magistrature, du Barreau, des Administrations communales, des Associations ouvrières et patronales.

Peu après, ayant reçu de tous les coins du pays le récit douloureux de la façon dont s'accomplissait en général l'enlèvement de nos concitoyens, de leur expédition vers l'Allemagne, au coeur de l'hiver, souvent dans des wagons à bestiaux, des traitements dont ils furent l'objet en exil, des retours lamentables de certains d'entre eux, rendus mourants à leurs familles, nous crûmes devoir dresser de tous ces faits, dûment constatés, un dossier détaillé qui fut transmis à Son Excellence le Baron von Bissing et à MM. les Ministres des Puissances Neutres, accrédités à Bruxelles. (**Note** : surtout Villalobar et van Vollenhoven)

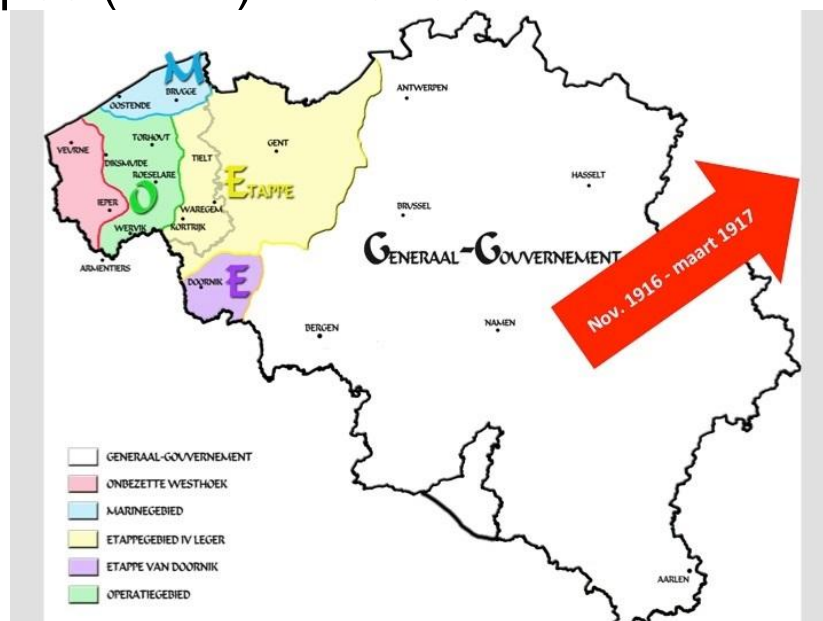
La conscience universelle s'émut au spectacle tragique de ces rafles d'hommes libres, opérées avec une brutalité inouïe, au mépris de toutes les lois divines et humaines, Les autorités occupantes n'opposèrent à nos véhémentes requêtes que de pitoyables arguties. Devant cette inflexibilité, les représentants de tous les corps constitués du pays se décidèrent alors à une suprême démarche auprès de Sa Majesté impériale, faisant appel à

ses sentiments d'humanité.

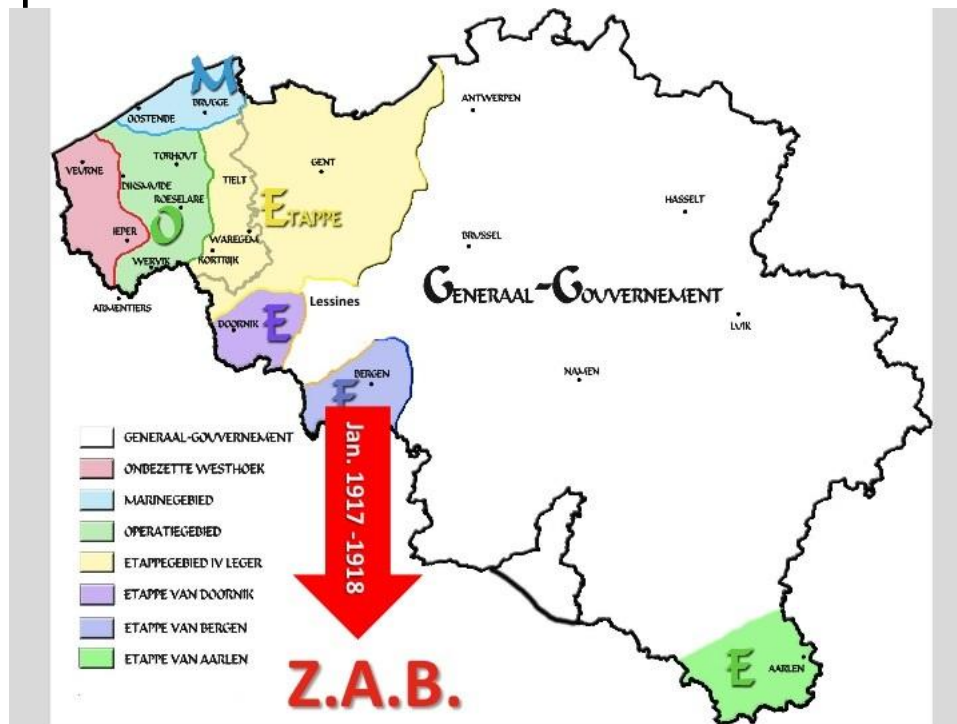
Sa Majesté fit cesser les déportations et donna des « *instructions pour que les personnes amenées à tort en Allemagne comme chômeurs pussent immédiatement rentrer en Belgique.* »

La vérité est que la province de Liège, la seule où les déportations n'avaient pas commencé encore, fut épargnée ; mais parmi les personnes emmenées en Allemagne, celles-là seules furent rapatriées tout de suite qui avaient eu le courage surhumain, en dépit des privations, des menaces et parfois des tortures, de ne pas souscrire d'engagement au travail. Les autres ne revinrent au pays qu'au terme du contrat qu'elles avaient été forcées de signer, la mort dans l'âme.

Or, on apprit bientôt que la mansuétude, parcimonieusement mesurée de S. M. Impériale, ne s'appliquait qu'au territoire du Gouvernement Général et non aux régions soumises au régime des Etapes (**Note**) militaires.



Et c'est ainsi qu'en Flandre, dans le Hainaut et le Luxembourg, se continuèrent sans interruption les réquisitions de belges qui s'obstinaient à ne pas vouloir trahir leur pays en travaillant pour l'occupant.



Puis commencèrent à affluer chez nous les innombrables évacués des villes et des villages de France et de Flandre, menacés et ravagés par les opérations militaires. Comme il n'y avait parmi eux que des femmes, des enfants et des vieillards, ils racontèrent, unanimes, que les hommes valides, voire de jeunes femmes, étaient retenus de force derrière le front allemand pour y travailler pour l'ennemi.

C'est dans ces conditions que se continuèrent, durant l'été et l'automne 1917, les déportations des civils belges des Etapes, au péril de leur vie.

Nous dûmes assister, mornes et impuissants, à l'exécution de ces mesures barbares, jusqu'à ce qu'au début de cette année, des faits nouveaux, plus cruels encore, imposèrent le devoir d'en appeler directement,

au chef responsable de la politique allemande. Le 18 mars 1918, nous signalâmes à Son Excellence le Chancelier von Hertling que, dans le Borinage, l'autorité militaire enrôlait de force non seulement les adultes mais encore la jeunesse des écoles moyennes, des collèges et des athénées, et jusqu'à des élèves fréquentant encore les écoles primaires ! A 15 kilomètres derrière le front, dans la région de Douai, ces enfants ont été obligés de vivre dans des camps, dénués de tout, astreints, après le plus pénible des voyages, pendant la plus mauvaise saison de l'année, à un travail de porte-faix.

D'autres horreurs étant venues s'ajouter aux précédentes, nous prîmes notre recours auprès de MM. les Ministres des Puissances neutres, restés à Bruxelles, à qui nous dénonçâmes une série de faits précis.

Dans l'arrondissement de Mons, plus de 7.000 hommes étaient enlevés ; dans le Tournaisis, d'un seul coup, on en prit 2.000 ; dans la région de Péruwelz, sur 30.000 habitants, on en déporta 2.000 ; à Gand, plus de 15.000 ! On cernait les villages, on tirait sur les fuyards, on jetait en prison les familles des récalcitrants, leurs mères, leurs épouses, leurs sœurs ! Quant au sort réservé aux déportés, parqués derrière le front, terrés la nuit, à peine nourris, exposés sans défense aux obus et aux gaz asphyxiants, il a été décrit par les intéressés eux-mêmes, dans notre appel du 6 août dernier aux Plénipotentiaires des Puissances neutres, qu'avec notre requête du mois de mars à Son Excellence le Come von Hertling, nous joignons en copie à la présente.

Vaines instances !

Le 17 septembre dernier, la «*Kommandantur*» d'Alost affichait sur les murs de la ville qu'elle accordait un dernier délai aux travailleurs civils récalcitrants – jusqu'au 30 septembre – pour s'enrôler, sous peine de voir prendre contre la population tout entière, «*à nouveau les plus dures mesures*» ! Et au fur et à mesure que les besoins de l'armée le requièrent, les zones d'étapes militaires s'étendent, hier dans le Hainaut, aujourd'hui jusqu'aux portes de Bruxelles, ce qui a pour effet de laisser le champ libre aux autorités militaires, et de leur permettre, au mépris de la parole donnée en 1917, par S. M. Impériale, d'opérer de nouvelles coupes sombres parmi la population mâle de 15 à 60 ans !

Altesse,

Au moment où une Allemagne nouvelle semble se lever enfin pour réagir contre une politique de conquêtes et d'oppression, faisant place, dit-on, au règne du droit et de la liberté, nous croyons devoir renouveler auprès de celui qui vient d'assumer dans l'Empire les plus lourdes responsabilités, nos protestations et nos appels.

Nous savons avec quelle générosité Votre Altesse s'est consacrée au soulagement des prisonniers de guerre. Nous nous rappelons les paroles qu'Elle prononçait naguère devant le Parlement de Bade : «*La force seule ne peut pas nous assurer dans le monde la position qui, d'après notre conviction, nous revient. L'épée ne peut pas briser les résistances morales qui se sont élevées contre nous. Pour que le monde se réconcilie avec la grandeur de notre force, il faut qu'il sente que derrière cette force vit et agit une conscience universelle.*»



Nous venons de lire d'autre part les déclarations que le nouveau Chancelier faisait le 5 octobre devant le Reichstag (**Note**), affirmant la volonté de l'Allemagne de prendre place dans le concert mondial des démocraties modernes, de conclure une paix uniquement basée sur le respect du droit, et, dans ce sens, de rétablir la Belgique en toute indépendance et intégrité, et en l'indemnisant des dommages subis.

En attendant l'avènement de cette ère de justice, ne serait-ce pas commencer dès à présent l'oeuvre de pacification et de restauration promise à notre malheureux pays que de rompre avec la vaine et détestable entreprise de son morcellement entre Flamands et Wallons ;

de restituer à nos pouvoirs publics l'autonomie et l'autorité nécessaire pour protéger nos populations anémiées contre l'enlèvement et le renchérissement des produits de notre sol ;

de mettre fin aux réquisitions systématiques et ruineuses de ce qui reste encore de nos machines (**Note**), de nos matières premières, de nos ustensiles domestiques et de nos forêts ;

de rendre à leurs familles les milliers de citoyens – les meilleurs parmi nous – qui expient en captivité leur courage civique ?

Quoi qu'il en soit de ces satisfactions primordiales, ce qui est plus impérieusement encore réclamé au nom du droit public et de l'humanité, c'est :

1° que tous les civils actuellement déportés derrière le front rentrent immédiatement dans leurs foyers ;

2° que tout enrôlement forcé, ou par menace, de civils non combattants, pour quelque travail que ce soit, cesse sur le champ ;

3° que tous les habitants indistinctement des villes et villages menacés soient autorisés, en temps utile, à évacuer les zones dangereuses avec leurs hardes et bagages.

Altesse,

Vous avez voulu baser le premier Gouvernement parlementaire de l'Empire sur les trois grands partis qui se flattent d'organiser l'Etat d'après les principes démocratiques des sociétés modernes.

Ceux qui se réclament des Droits de l'homme, en tête desquels se trouvent inscrits le respect absolu de la personnalité et de la liberté individuelle, tolèreront-ils une heure de plus que leurs semblables soient contraints à trahir leurs devoirs les plus sacrés envers leur Patrie ?

Ceux qui professent l'admirable doctrine de Celui qui a dit « *Aimez-vous les uns les autres* », feront-ils à autrui ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fît à eux-mêmes ?

Et ceux qui furent hier de l'Internationale ouvrière et qui prétendent fonder la cité future sur le droit du travailleur, laisseront-ils réduire leurs frères en esclavage ?

Le peuple libre et fier, au nom duquel nous avons l'honneur de nous adresser à Votre Altesse, a subi des dégradations et des souffrances aussi injustes que cruelles. La grande majorité du peuple allemand le reconnaît aujourd'hui. Les chefs de parti que vous avez appelés à diriger sous vous les nouvelles destinées de l'Empire, confessent que ces maux étaient immérités, que la Belgique n'a jamais violé ses obligations de nation neutre (**Note**), qu'elle est dans cette guerre

victime de sa fidélité à ses devoirs internationaux.

De qui donc, mieux que de Votre Altesse et des Membres de son Gouvernement nous sera-t-il permis d'attendre le terme des iniquités qui remplissent de douleur, de haine et de colère le coeur des Belges et, avec la cessation de ces intolérables rigueurs, le commencement des réparations qui leur sont dues ?

Dans cet espoir, les sénateurs et députés belges soussignés prient Votre Altesse d'agréer l'hommage de leur haute considération.

### Notes de Bernard GOORDEN.

Pour les **déportations**, voyez notamment le chapitre 33 (« *The press-gangs* », parfois intitulé « *Documents in evidence* ») du volume 2 des mémoires de Brand **Whitlock** (1869-1934), intitulées ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** (1919). **Brand Whitlock** avait été nommé ambassadeur des Etats-Unis en Belgique par le Président Wilson en 1913 et y fut donc témoin oculaire de la première guerre mondiale.

Il y évoque les « *terribles jours de l'automne et de l'hiver 1916* » avec la « *restauration de l'esclavage humain* », en l'occurrence la déportation de nombreux Belges en Allemagne.

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20SYNTHESE%20DOCUMENTS%20DEPORTATIONS%20BELGES%20ALLEMAGNE%201916%20BGOORDEN.pdf>

Chapitre de **76** pages dans l'édition originelle anglaise (pages 268-344), il fallait le scinder pour la bonne compréhension des lecteurs, car de nombreuses notes dans l'édition originelle anglaise renvoyaient vers des annexes en langue française, parfois en bas de page, mais souvent regroupées en fin de chapitre et pas toujours dans l'ordre chronologique ; il s'ensuivit des erreurs, l'auteur prétendant notamment que von Bissing (ou son administration) n'avait pas répondu à certaines lettres. Constituant un corpus de quelque 34 pages de « **lettres** » ou autres documents édifiants, non présents dans l'édition française, nous les proposons par ordre chronologique et géographique.

Curieusement, en langue française, un autre chapitre, le chapitre 24 (de 1916), s'intitule « *Les déportations* » (pages 376-380) ...

**Aucune de ces lettres** n'a été reprise dans le chapitre 26 (« *Les enlèvements* ») de la traduction française (**8** pages). **Toutes ont été reproduites** (et enrichies d'un appareil critique et d'hyperliens) dans notre réédition digitale sur INTERNET **à l'adresse** suivante :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Consultez aussi l'admirable travail de Myriam **GOOSSE** : *Le Bureau Documentaire Belge au Havre pendant la guerre 1914-1918. Application pratique de la Documentation du Bureau : les*

*déportations de travailleurs belges pendant la durée de la Guerre* ; Bruxelles, Institut Supérieur d'Etudes Sociales de l'Etat (ISESE / IESSID) ; 1983, 3 tomes totalisant 415 pages (pagination multiple).

## **Table des matières**

<http://www.idesetautres.be/upload/GOOSSE%20MYRIAM%20BUREAU%20DOCUMENTAIRE%20BELGE%20BDB%20HAVRE%201914-1918%201983%20TABLE%20MATIERES.pdf>

INTRODUCTION (pp. 1-3)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%201983%20INTRODUCTION.pdf>

### **PREMIERE PARTIE / Tome 1 : PRESENTATION DU CADRE HISTORIQUE**

Introduction (page 4)

**Chapitre I** : Bref historique de la guerre 1914-1918 dans le monde (pp. 5-7)

Bref historique de la guerre 1914-1918 en Belgique (pp. 7-10)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%201%20CHAPITRE%201.pdf>

**Chapitre II** : Un gouvernement en exil (pp. 11-17)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%201%20CHAPITRE%202.pdf>

### **DEUXIEME PARTIE : LE BUREAU DOCUMENTAIRE BELGE (BDB) AU HAVRE**

Introduction (p. 18)

**Chapitre I** : Historique du BDB (pp. 19-23bis)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%201.pdf>

**Chapitre II** : Objectifs et esprit du BDB (pp. 24-25) : l'information du gouvernement et la défense intellectuelle de la cause belge

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%202.pdf>

**Chapitre III** : Le BDB et la propagande (pp. 26-34)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%203.pdf>

**Chapitre IV** : Diffusion des informations du BDB à travers le monde (pp. 35-38)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%204.pdf>

**Chapitre V** : Le fonds documentaire du BDB (pp. 39-41)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%205.pdf>

Les sources (pp. 39-40)

Les répertoires de fiches (pp. 40-41)

La conservation des documents primaires (p. 41)

**Chapitre VI** : Les publications du BDB (pp.42-106)

Le bulletin de documentation particulière (pp.43-44)

Le sommaire quotidien d'articles de presse (p.45)

Le sommaire bibliographique (p. 45)

Les notes du BDB (pp. 46-47)

Les cahiers documentaires (pp. 48-50)

Les curiosités de guerre belges (p. 51)

Les informations belges (pp. 52-53)

Quelques exemples de ces **diverses publications** (pp. 54-106). Vous trouverez successivement :

3 exemplaires de ***Bulletins de documentation particulière***(N°5, aux pp. 55-59 ; N°36, aux pp. 60-61 ; N°23, aux pp. 62-63).

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%206A.pdf>

2 exemplaires de ***Sommaire d'articles de presse*** (N°34, aux pp. 64-65 ; N°33, aux pp. 66-67).

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%206B.pdf>

3 exemplaires de ***Notes*** du BDB (pp. 46-47) :

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%206C.pdf>

« *Une nouvelle conception allemande des lois de la guerre* » (N°176, aux pp. 68-71) ;

« *Les Allemands continuent à déporter les civils belges et les contraignent au travail dans des conditions barbares* » (N°207, aux pp. 72-73) ;

« *La déportation en Allemagne et le travail forcé des ouvriers belges, prétendue « humanité » du*



*gouvernement allemand* » (N°184, à la page 74).

L'**Avertissement** aux **Tables** des soixante premières livraisons des **Cahiers documentaires** (page 75).

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%206D.pdf>

8 exemplaires de **Curiosités de guerre belges** (pp. 76-98) :

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%206E.pdf>

« *Le cri de détresse et de patriotisme d'un déporté belge* » (N°13 aux pp. 76-77) ;

« *Les déportations belges. Un truquage grossier. Onze lettres apocryphes d'ouvriers belges dans le journal officiel allemand* » (pp. 78-79) ;

« *Les déportations belges. Une carte postale allemande pour déportés belges. Les déportés belges sont traités comme des prisonniers* » (en français et en néerlandais ; N°7 aux pp. 80-81) ;

« *Les déportations belges. Trois documents allemands (contrat de travail et 2 formules de convocation, en français et en néerlandais) concernant le racolage et le travail forcé des travailleurs belges* » (N°11 aux pp. 82-84) ;

« *Ce qu'une ville peut souffrir sous la domination allemande : Dinant* » (N°14 aux pp. 85-86) ;

« *Les publications clandestines en Belgique*



occupée. *Un brelan de curieux fac-similés* » (pp. 87-90) ;

« *Les publications clandestines en Belgique occupée. Nouveaux documents sur la Résistance belge en pays opprimé* » (N°20 aux pp. 91-94) ;

« *Une prétendue déclaration de lassitude du poète belge Emile Verhaeren* » (pp. 95-98) ;

2 exemplaires d'**Informations belges** en français (N°526 et 310, pp. 99-102)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%206F.pdf>

1 exemplaire d'**Informations belges** en espagnol (**Informaciones belgas** : « *La provincia de Amberes (...)* », pp. 103-106)

**Chapitre VII** : Projet de maintien du BDB après la Guerre (pp. 107-109)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%207.pdf>

**Chapitre VIII** : Les leçons tirées de l'organisation de la propagande pendant la guerre 1914-1918 (pp. 110-112).

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%208.pdf>

**TROISIEME PARTIE / Tome 2 : APPLICATION PRATIQUE DE LA DOCUMENTATION RETROUVEE A PARTIR D'UN EXEMPLE : LES DEPORTATIONS DE TRAVAILLEURS BELGES**

## PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Introduction (pp. 113-118)

[http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE\\_2%20PARTIE%203\\_INTRODUCTION.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE_2%20PARTIE%203_INTRODUCTION.pdf)

**Chapitre I** : Historique des déportations de civils belges pendant la guerre (pp. 119-163)

Introduction (page 119)

Les textes officiels (pp. 120-123)

Les préliminaires (pp. 124-130)

Comment les allemands s'expliquent-ils ? (pp. 131-134)

Exécution de l'arrêté du 3 octobre 1916 dans la Belgique occupée (pp. 135-139)

Les diverses protestations officielles (page 140)

[http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE\\_2%20PARTIE%203%20CHAPITRE%201A%20HISTORIQUE%20DEPORTATIONS%20CIVILS%20BELGES.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE_2%20PARTIE%203%20CHAPITRE%201A%20HISTORIQUE%20DEPORTATIONS%20CIVILS%20BELGES.pdf)

Les conséquences des déportations (pp. 141-147)

Illustrations (documents ; pp. 148-157) :

[http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE\\_2%20PARTIE%203%20CHAPITRE%201B%20DEPORTATIONS%20CONSEQUENCES.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE_2%20PARTIE%203%20CHAPITRE%201B%20DEPORTATIONS%20CONSEQUENCES.pdf)

Illustrations (photos ; pp. 158-163)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%202%20PARTIE%203%20CHAPITRE%201C%20REQUISITIONNES%20GAND.pdf>

**Chapitre II** : Utilisation des coupures de journaux de l'"*Argus Suisse de la Presse*" (pp. 164-168)

Liste des coupures (pp. 169-247)

Chronologie des grands événements cités dans les coupures (pp. 248-256)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%202%20PARTIE%203%20CHAPITRE%202B%20CHRONOLOGIE%20EVENEMENTS%20CITES%20DANS%20ARTICLES.pdf>

Analyse des coupures de journaux concernant certains faits particuliers (pp. 257-267)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%202%20PARTIE%203%20CHAPITRE%202C%20ANALYSE%20COUPURES%20JOURNAUX.pdf>

Analyse succincte du "parcours" par une nouvelle (trois cas : villes de Mons, Anvers et Bruxelles ; pp. 268-273)

Schémas du "parcours" de ces trois nouvelles (page 274)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%202%20PARTIE%203%20CHAPITRE%202D%20ANALYSE%20SUCCINCTE%20PARCOURS%20NOUVELLE.pdf>

Liste des journaux dont sont extraites les coupures et comparaison avec les abonnements possédés par le BDB (pp. 275-281)

Considérations finales (pp. 282-283)

**CONCLUSIONS** (pp. 284-286)

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%202%20PARTIE%203%20CHAPITRE%202E%20LISTE%20JOURNAUX%20COUPURES%20COMPARÉE%20AUX%20ABONNEMENTS.pdf>

## **Tome 3**

### **BIBLIOGRAPHIE** (pp. 287-303)

Ouvrages consultés (pp. 287-293)

Ouvrages à signaler (pp. 294-296)

Liste sélective des ouvrages de Monsieur Passelecq et de quelques collaborateurs du BDB (pp. 297-303)

### **Liste sélective des études documentaires publiées par le Bureau Documentaire Belge.**

Etudes sans nom d'auteur (pp. 304-306)

Liste des personnes et organismes visités (pp. 307-311)

### **ANNEXES** (102 pages)

Annexe **I** (1 page) : tableau reprenant les différents organes de propagande existant pendant la guerre ainsi que leur rôle ;

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%203%20ANNEXES%201%20TABLEAU%20ORGANES%20PROPAGANDE%20GUERRE%201914-1918%20.pdf>

Annexe **II** (7 pages) : liste des abonnements du BDB aux journaux et périodiques en différentes langues ;

Annexe **III** (2 pages) : liste des journaux et périodiques conservés en collection intégrale reliée ;

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20ANNEXES%202->

[3%20LISTES%20ABONNEMENTS%20JOURNAUX%20PERIODIQUES.pdf](#)

Annexe **IV** (2 pages) : tableau statistique des déportés ;

<http://www.idesetautres.be/upload/BDB%20MYRIAM%20GOOSSE%20ANNEXES%204%20TABLEAUX%20STATISTIQUES%20DEPORTES%20BELGES%20GUERRE%201914-1918.pdf>

Annexe **V** (39 pages) : quelques-unes parmi les nombreuses protestations officielles contre les déportations. On peut donc accéder à l'essentiel, notamment via :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20SYNTHESE%20DOCUMENTS%20DEPORTATIONS%20BELGES%20ALLEMAGNE%201916%20BGOORDEN.pdf>

Annexe **VI** (36 pages) : quelques exemples de l'œuvre du cardinal Mercier et de l'Eglise en faveur des déportés. Plusieurs de ces documents sont accessibles notamment via :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Annexe **VII** (3 pages) : texte de la Loi du 10 juin 1919 sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre ;

Annexe **VIII** (1 page) : liste des dates d'entrée en guerre des différents belligérants dont nous possédons des coupures de journaux ;

Annexe **IX** (10 pages) : brochure (en néerlandais) expliquant les activités de l'INBEL (1977) ;

Annexe **X** (1 page) : quelques extraits (concernant les réquisitions et déportations) de la Convention de La Haye du 18 octobre 1907.

Nous reproduisons une carte de l'**Etappengebiet** (« *territoires de l'Etape* ») en Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de novembre 1916 à mars 1917 :

<http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/cartegvtgeneral.jpg>

Nous avons reproduit une carte de l'**Etappengebiet** (« *territoires de l'Etape* ») en Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de janvier 1917-1918 :

[http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/e%CC%81tape\\_1918.jpg](http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/e%CC%81tape_1918.jpg)

Nous les avons trouvées dans « *Les déportations à Lessines, un cas particulier ?* » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>

Pour *les déclarations que le nouveau Chancelier faisait le 5 octobre devant le Reichstag*, voyez :

<https://www.idesetautres.be/upload/19181005%20DISCOURS%20REICHSTAG%20MAX%20VON%20BADE%20AVIS%20ALLEMANDS%20BELGIQUE%20BRIAN%20HILL%2035%20pp67-72.pdf>

Afin d'être édifiés sur « *mettre fin aux réquisitions systématiques et ruineuses de ce qui reste encore de nos machines* », lisez « *La Belgique ruinée par les Allemands* », de Georges RENCY, qui constitue le chapitre V (*troisième partie*, pages 372-377) de « *La Belgique et la Guerre* » (Volume 1 : *La vie matérielle de la Belgique*

*durant la Guerre Mondiale* ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 (2<sup>ème</sup> édition) ; ; XI-386 pages + 8 **hors-texte**) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20BELGIQUE%20RUINEE%20PAR%20ALLEMANDS%20T1%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20pp372-377.pdf>

L'histoire de la **neutralité belge** (avec le recul objectif d'un Argentin) a été étudiée par le journaliste Roberto Jorge **PAYRO** ou **Payró** au fil de 7 articles, publiés dans le quotidien *La Nación*, de Buenos Aires, entre le 6 et le 12 décembre 1914. Pour ce faire, on peut dire qu'il a réalisé littéralement un « *travail de bénédictin* » :

Roberto J. **Payró** « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un testigo ; neutralidad de Bélgica* (20-25) » ; in *La Nación* ; 07-12/12/1914 :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA.pdf>

**Version française :**

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA%20FR.pdf>